



20 Avril 2022

## 22 avril à 9h20 : MANIFESTATION DU PERSONNEL : SALAIRES

**Action du personnel : Vendredi 22 avril 2022 à 9h20 précises**  
**Lieu : Centre de Palaiseau Machine à café près de la salle NA.00.63 (bâtiment N)**  
**+ Jitsi + salle visio dans vos centres respectifs**

### **ENEZ NOMBREUX réclamer votre dû : 5% en 2022 !**

Vous étiez plus de 200 aux Assemblées Générales (AG) en IdF dont plus de 100 à Palaiseau, et vous avez notamment décidé des actions suivantes :

- ✓ L'interpellation du personnel par une délégation intersyndicale et les réponses du Président, avant (ou lors de) ses vœux ce jeudi 21 avril à Palaiseau ;
- ✓ Manifestation du personnel lors de la 3<sup>ème</sup> réunion de négociations sur les salaires :
  - Vendredi 22 avril à 9h20 à Palaiseau par le personnel des 3 centres IdF (NA.00.63),
  - Vendredi 22 avril à 9h25 à Toulouse *en salle visio du DMPE (308C)*,
  - Vendredi 22 avril à 9h20 sur Jitsi pour les autres centres :
    - <https://rdv.onera.fr/NAO-intersyndicale-22avril2022>

Vous pouvez compter sur nous pour soutenir ces 2 actions décidées en AG.

Merci de continuer à signer la pétition ci-dessous :



<https://framaforms.org/petition-politique-salariale-2022-1649254861> ou scannez :

### **PETITION : POLITIQUE SALARIALE 2022**

Le personnel signataire demande à la Direction de l'ONERA de tout mettre en œuvre pour appliquer des **mesures salariales à hauteur de 4,95%** correspondant d'une part :

- au **rattrapage de 0,4%** de la politique salariale 2021 ;
- au **maintien du pouvoir d'achat sur l'année 2021 (2,8%)** ;
- une **progression de carrière de 1,75%** (doublement du salaire moyen sur une carrière).

#### **Il demande :**

- un premier versement dès que possible et avant l'été 2022 sous forme d'une Augmentation Générale ;
- un complément suite à la conclusion de la négociation en cours ;
- une **clause de revoiture prévue dans l'accord d'ici la fin 2022** pour prendre en compte l'évolution de l'inflation sur l'année 2022, déjà notée à 4,5% en mars 2022.

**Des mesures d'accompagnement d'aide aux transports sont aussi demandées en dehors de la politique salariale, suite à l'augmentation des prix des carburants.**

Il soutient l'intersyndicale dans sa demande d'appliquer dans les plus brefs délais les mesures garantissant le maintien du pouvoir d'achat pour tous et une révision du COP qui soutienne les salaires.